

## Enseignement



Article L4121-1 : L'employeur doit prendre les mesures pour assurer la sécurité des travailleurs protéger la santé physique et mentale des travailleurs

Les métiers de l'enseignement sont exposés à un certain nombre de risques plus ou moins spécifiques.

Si les risques physiques sont bien évidemment présents, les plus importants sont les risques psychosociaux.

### Les risques physiques

Il y a un certain nombre de risques physiques auxquels les enseignants sont exposés. Certains sont plus courants que d'autres, et avec des conséquences variables.

#### Les atteintes à la voix

En raison de l'environnement souvent bruyant et d'un grand nombre de prises de paroles, les enseignants sollicitent beaucoup leur voix. Cette dernière peut fatiguer, provoquer des douleurs laryngées et même conduire à des extinctions de voix.

**Le chiffre :** Environ 20% des enseignants ont déclaré une rhinopharyngite ou une laryngite (étude de 2001 par la MGN), 10 fois plus que les autres professions.

**Comment prévenir :**

- Ne pas forcer
- Boire de l'eau d'eau pour éviter le dessèchement des muqueuses
- Échauffer sa voix avec des chuchotements ou ronronnements
- Avoir une bonne posture
- Ne pas parler trop vite, notamment en soignant sa respiration
- Articuler
- Être à l'écoute de sa voix

Il ne faut pas hésiter à consulter un médecin ORL en cas de fatigue ou de détérioration de la voix.

**Le bruit**

En fonction du niveau d'enseignement, les enseignants peuvent être exposés au bruit. Les élèves de maternelle, primaire et collège sont en effet bruyants et l'exposition sans protections à leurs cris et aux chutes d'objets, peut provoquer à long terme des acouphènes.

**Le chiffre :** 66% des enseignants trouvent leur classe trop bruyante

**Comment prévenir :** Pour limiter les conséquences sur les travailleurs une isolation acoustique adéquate, avec des matériaux amortissants et/ou isolants dans le plafond ou les murs, peut rendre l'espace de travail plus confortable et empêcher la fatigue et à terme les acouphènes ou pertes d'ouïe.

**Les chutes d'estrade**

Nombre de salles de classe disposent encore d'estrades pour surélever les enseignants par rapport aux élèves. Ces dernières, dont l'utilité est débattue, peuvent **provoquer des chutes aux conséquences variables** (foulures, entorses, voire fractures). Elles peuvent également à long terme **provoquer des troubles musculo-squelettiques (TMS)** car les montées et descentes d'estrades peuvent sur-solliciter les genoux.

## Les pathologies liées à la position debout

La plupart des métiers de l'enseignement **supposent d'être debout**, contrairement aux élèves qui sont assis. Cette posture peut à long terme provoquer diverses pathologies dorsales en raison de la sollicitation prolongée et du piétinement près du tableau. Les risques sont même décuplés si les enseignants doivent se pencher pour dialoguer avec les élèves, avec des problèmes de dos plus importants encore.

**Comment prévenir :** Les enseignants doivent éviter de se pencher au-delà de 20°, et préférer une position assise

## Les maladies contagieuses

L'exemple récent le plus parlant est le **COVID-19**, qui s'est fortement répandu dans les divers établissements scolaires. Mais d'autres maladies tout aussi contagieuses se répandent chez les élèves en raison de la proximité, et inévitablement chez les personnes qui sont en contact avec eux, dont le personnel enseignant. Ces derniers sont donc très exposés à des maladies telles que la grippe, la gastro-entérite, ou encore la varicelle.

**Comment prévenir :** En cas de maladie déclarée dans l'établissement ou de pandémie, il faut s'abstenir de toute proximité avec les élèves et protéger les protections adéquates comme des masques.

## Des domaines plus exposés

Les enseignants en chimie, en SVT (Science et Vie de la Terre) et en physique, c'est-à-dire du collège, du lycée et de l'enseignement supérieur sont exposés à des risques spécifiques en raison de leur domaine.

- **Chimie :** Les différents produits chimiques qu'ils utilisent pour des démonstrations ou pour des expériences peuvent être plus ou moins dangereux pour la santé
- **SVT :** Les produits biologiques étudiés peuvent également être dangereux en raison des infections et contaminations éventuelles.
- **Physique :** Les différentes expériences et démonstrations comprenant de l'électricité peuvent avoir des conséquences néfastes pour la santé

De plus, les différents outils utilisés pour les diverses expériences (scalpels, machines en tout genre) peuvent également provoquer des accidents.

### Comment prévenir :

- Evaluer les risques
- Adapter les expériences
- Porter les EPI (voir partie dédiée)

Le corps enseignant comprend les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS). Ces derniers sont donc naturellement exposés au risque de blessure sportive (entorse, fracture, etc.) dans le cadre même de leur travail.

## Les allergies

Certains enseignants peuvent être allergiques à des substances ou matériaux qu'ils sont obligés de côtoyer au quotidien. Cela concerne notamment la poussière de craie, même si l'utilisation de cette dernière est en forte baisse. La modernisation des conditions de travail est la principale mesure de résolution de ce problème.

## Les violences

Les violences envers les enseignants, qu'elles soient verbales ou physiques, ne sont pas à prendre à la légère. Elles concernent aussi bien des insultes, des menaces, des intimidations et de la diffamation que des agressions physiques.

**Le chiffre :** 30 % des enseignants affirment avoir été victime de violence au travail durant les douze derniers mois, et le double affirment en avoir été témoin.

**Comment prévenir :** La prévention préconisée par le ministère de l'éducation s'articule autour de deux grands axes :

- **Renforcement du suivi et des sanctions :**
  - Signalement systématique des faits
  - Simplification des procédures de réponse
  - Suivi des élèves sanctionnés
  - Réponses efficaces aux violences graves
- **Renforcement de la protection des personnes**
- **Prise en charge des élèves hautement perturbateurs :**
  - Intervention de l'équipe mobile mixte d'intervention scolaire
  - Classes relais
  - Responsabilisation des parents
- **Une organisation adaptée aux enjeux**
  - Création par le DASEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) d'une cellule de lutte et désignation d'un référent. Ce dernier est notamment chargé du suivi et de l'analyse des faits, ainsi que des affectations en cas d'exclusion
  - Identification des classes relais susceptibles d'accueillir les élèves hautement perturbateurs et poly-exclus
  - Développement des internats-tremplins

## Les risques psychosociaux

Les risques physiques sont loin d'être les plus courants. En effet, en raison du caractère très intellectuel et très social des enseignants, ces derniers sont nettement plus exposés aux risques psychosociaux (RPS).

### La fatigue

En raison du contact permanent avec des élèves bruyants et de la difficulté d'enseigner à un public peu attentif voire irrespectueux, un certain nombre d'enseignants se déclarent fatigués. Cet épuisement, s'il est couplé avec notamment du stress, peut se transformer en burn-out (ou épuisement professionnel), une maladie professionnelle.

**Le chiffre :** 54% des enseignants disent avoir subi un burn-out

**Comment prévenir :** Chaque employeur doit mettre en place un plan de prévention des RPS

### Le stress

Les causes du stress et de la fatigue sont sensiblement les mêmes. L'environnement de travail étant stressant, les conséquences pour les travailleurs peuvent être importantes telles que des maladies cardio-vasculaires ou des burn-out.

**Le chiffre :** 46 % des enseignants s'inquiètent pour leur bien-être et leur santé mentale en raison du stress

**Comment prévenir :** Les enseignants étant des **travailleurs naturellement exposés au stress**, des formations à la gestion du stress peuvent leur être utiles pour prévenir les maladies qu'il peut provoquer.

Ces formations permettent notamment de :

- Comprendre les mécanismes et les origines du stress
- Appliquer des outils de gestion du stress avec des mises en situation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site France Compétences.

### Les angoisses

Les enseignants qui sont en situation de stress ou de fatigue intense mais qui ne sont pas arrêtés peuvent développer de l'angoisse à l'idée de devoir se rendre dans leur établissement pour y enseigner. Cela peut mener à une perte de confiance et d'estime de soi, et donc à long terme à des syndromes dépressifs.

**Comment prévenir :** Les crises d'angoisses sont généralement imprévisibles et rendent la prévention compliquée. Une bonne gestion du stress peut cependant réduire ou éviter la survenue de ces crises.

## **Les syndromes dépressifs**

Contrairement aux déprimés, les dépressions sont des maladies. Elles doivent faire l'objet d'un suivi médical adéquat par des professionnels tels que des psychologues voire des psychiatres dans les cas les plus graves. Les syndromes dépressifs pour les enseignants ne font pas exception et la qualification de maladie professionnelle peut être retenue.

**Le chiffre :** Sur l'année scolaire 2018-2019, un enseignant se suicidait chaque semaine

**Comment prévenir :** L'enseignement national a mis en place un système de référents qui sont formés pour gérer ces problèmes. Les enseignants peuvent également trouver de l'aide auprès des psychologues scolaires dans la plupart des établissements, mais des numéros verts et des professionnels peuvent aider si ce n'est pas le cas ou si c'est insuffisant.

## **Les troubles du comportement**

Toutes ces pathologies psychiques peuvent entraîner des troubles du comportement tels que les addictions (à l'alcool, à la drogue, à la nourriture) et des comportements à risques (tendances suicidaires). Enfin, cela peut également mener à de l'apathie, des réactions agressives (cynisme) et de la démotivation, ce qui rend l'enseignement d'autant plus compliqué.

**Le chiffre :** En 2010, 16% des actifs déclaraient consommer de l'alcool sur leur lieu de travail en dehors des repas et pots entre collègues

**Comment prévenir :** D'après l'INRS, la prévention se fait sur deux plans :

- **L'information** sur :
  - Les risques pour la santé et la sécurité des pratiques addictives
  - La réglementation en vigueur (règlement intérieur, code du travail)
  - La procédure si l'enseignant est dans l'incapacité de travailler :
    - Alerte de l'employeur
    - Retrait de la personne
    - Avis médical
    - Respect de la vie privée
  - Le rôle des services sociaux
  - Les aides possibles en dehors de l'établissement (numéros verts)
- **Des actions de prévention :**
  - La limitation de la consommation avec encadrement des pots d'entreprise

- La définition d'indicateurs d'alerte avec un suivi (absentéisme, retards fréquents, baisse de productivité)

## Prévenir les risques

Il existe un certain nombre de moyens pour empêcher que ces risques se réalisent ou au moins limiter les conséquences.

### Le DUERP

Il est nécessaire d'établir et de tenir à jour le **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) pour recenser et identifier les risques auxquels les enseignants sont exposés.

En cas d'accident ou de maladie professionnelle, le document permettra de vérifier que le risque était identifié et quelle mesure a été prise pour le prévenir.

### La prévention des risques psychosociaux

La première étape concernant la prévention des RPS est **l'identification des facteurs**. Pour cela, l'INRS a conçu un [tableau d'évaluation](#), à prendre comme un guide d'entretien, et qui s'articule autour de 7 causes :

- Intensité et complexité du travail
- Horaires de travail difficiles
- Exigences émotionnelles
- Faible autonomie au travail
- Rapports sociaux au travail dégradés
- Conflits de valeurs
- Insécurité de l'emploi et du travail

Ce guide ne doit pas être pris pour un questionnaire individuel

D'après le Protocole d'accord relatif à la prévention des RPS dans la fonction publique, il faut ensuite :

- Former le personnel enseignant
- Encadrer le personnel et faire de la qualité de vie du personnel un objectif
- Diffuser une culture de prévention des risques professionnels

### Les EPI

**L'établissement scolaire doit obligatoirement fournir des EPI** (équipements de protection individuelle) aux enseignants qui sont exposés à des risques spécifiques (chimique, électrique, ou biologiques). Ainsi, des

gants de chimie ou isolants, des lunettes de protection, ou des blouses doivent être mis à disposition des enseignants qui en ont besoin.

## Une prise en charge adaptée si agression

Les agressions ne font pas partie des risques les plus courants auxquels le personnel enseignant est exposé, mais **une prise en charge adaptée est nécessaire**. Les conséquences psychiques pour l'enseignant en cas de manquement peuvent être importantes (burn-out, dépression, angoisse, etc.), comme vu précédemment.

## La prévention technique

Cela concerne divers aspects qui relèvent plus de la conception de l'environnement de travail, mais dont l'établissement est tout autant responsable.

## La sécurité des enseignants

**L'employeur est responsable de son plan cadastral** (comprendre : le lieu où évoluent habituellement les travailleurs) et doit empêcher que des personnes extérieures y pénètrent. Il peut le faire en contrôlant les accès et/ou en mettant en place des systèmes de vidéo-surveillance. Cela peut notamment limiter le risque d'agression envers le personnel enseignant.

## La ventilation

Certaines pièces (laboratoires et ateliers de chimie ou de SVT) doivent avoir une **ventilation adaptée pour évacuer au mieux les gaz**, poussières et débris biologiques auxquels les enseignants pourraient être exposés, c'est à dire :

- Qui rejette l'air capté à l'extérieur du bâtiment (après épuration éventuelle)
- Avec des tables ou buses aspirantes
- Avec des enceintes ventilées (ou sorbonnes de laboratoire)

Dans des cas particuliers (pandémie de maladie respiratoire), il peut être opportun d'avoir une ventilation également adaptée à la situation.